

**ATTESTATION**

Je, soussignée, **Isabelle COMBES**, agissant en qualité de Directeur Juridique et Administratif de la **Fondation de France**, ayant son siège à **PARIS (75008)** - 40, avenue Hoche, certifie que la **Fondation de France** a, le 20 janvier 2010, signé avec la société **COSSON** un protocole d'accord aux termes duquel ladite société **COSSON** est autorisée à procéder au remblaiement de la parcelle cadastrée section ZE - numéro 53, commune de **PUISEUX-EN-FRANCE**, parcelle dont la **Fondation de France** est Propriétaire.

Ce protocole d'accord prévoit expressément que ce remblaiement sera effectué avec des matériaux inertes, tels que définis par l'arrêté du 28 octobre 2010, pris par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, arrêté qui remplace l'arrêté du 15 mars 2006, et précise la nature des matériaux inertes acceptés dans les centres de stockage de matériaux inertes.

Fait à **Paris**, le 20/11/2011

I. COMBES.

